

Québec français



Notre roman
À ne pas mettre entre toutes les mains

Aurélien Boivin

Number 14, March 1974

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/56918ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (print)

1923-5119 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Boivin, A. (1974). *Notre roman : à ne pas mettre entre toutes les mains*. *Québec français*, (14), 30-32.

«**Apports de la psycholinguistique et de la sociolinguistique à la formation des maîtres de français, langue maternelle et langue étrangère.**»

Les travaux du Colloque procéderont sur chacun des sujets suivant la double formule de l'atelier fermé (formé de spécialistes, sur invitation) et de l'atelier ouvert. Le programme prévoit la rencontre, assez prolongée, des deux types d'atelier dans la seconde moitié du Colloque. Sujets et ateliers seront distincts selon qu'ils auront trait à la langue maternelle ou à la langue étrangère.

Les sujets retenus par le comité d'étude, français langue maternelle sont les suivants :

1 - Apprentissage de la partie mécanique de la lecture et de l'écriture. Quelques aspects du sujet: maturité, théories de l'apprentissage, mémoire, psychomotricité, perception, types de méthodes, etc...

2 - Apprentissage de l'énonciation orale. Constitution d'un énoncé oral à partir d'une idée, d'un sentiment, d'une situation. Caractère «instantané» de l'encodage oral, etc...

3 - Apprentissage d'un «dialecte standard». Définition de «standard» et de «non standard». Ecart entre dialecte standard et dialecte non standard. Attitudes sociales et jugements de l'enseignant et de l'enseigné: causes et conséquences. Réactions à l'imposition d'un autre dialecte... Stratégies de modification des attitudes. Etc...

4 - Apprentissage de la communication orale et écrite. Compétence à communiquer selon les «types» de situation de communication. Etc...

5 - Apprentissage de l'énonciation écrite. Caractère différé de l'encodage écrit. Etc...

Pour toute information :

Colloque FIPF

Sc. Education - Mme M. Berger

B. P. 6128, Université de Montréal
MONTRÉAL, Canada H3C 3J7

Date limite d'inscription : 15 mai 1974.

Émile Bessette

littérature

NOTRE ROMAN :

à ne pas mettre entre toutes les mains.

La dernière publication de Paul Gay *Notre roman*¹, ne répond à aucun besoin, surtout en pleine pénurie de papier. Elle vient tout au plus allonger la liste déjà trop longue des ouvrages de vulgarisation de notre littérature. Divisé en deux parties démesurément inégales, cet ouvrage se veut «un panorama du roman canadien-français — pourquoi pas québécois — des origines à nos jours? C'est, nous confie l'auteur, «un aperçu général (sic) de notre production romanesque (...) divisée par thèmes». Ce qui explique, on s'en doute bien, «son allure de résumé et le condensé de certains exposés». D'autant plus que l'auteur ne s'intéresse qu'aux «oeuvres particulièrement importantes». Qu'aux oeuvres qu'il connaît, sommes-nous tenté d'ajouter, du moins pour les romans des origines à 1935.

Les rééditions, critères de sélection ?

Le volume de Paul Gay ne nous apprend rien de ce que nous savions déjà sur notre roman au XIXe siècle. Même si cette première partie (Livre I) n'est que la reprise fidèle de ce qu'il nous avait déjà servi en 1969 dans *Notre littérature*². Les connaissances de l'auteur sur notre XIXe siècle littéraire n'ont pas évolué, mis à part les quelques rééditions des oeuvres de cette période qu'il se fait un devoir de signaler. A tel point qu'il est permis de nous demander si ces rééditions ne constituent pas pour l'auteur de *Notre roman* une justification de ses critères de sélection. Aussi est-il opportun de lui rappeler la réimpression des *Fiancés de 1812* de Joseph Doutre (Réédition Québec, 1969) au cas où il serait tenté de préparer une troisième édition (corrigée?) de son panorama!

Jugements de valeur

Ainsi, malgré la publication de certaines études sérieuses sur le roman de cette pé-

1. GAY, Paul. *Notre roman. Panorama littéraire du Canada français I*. Montréal: Hurtubise HMH, 1973. xvii, 192 p.

2. GAY, Paul. *Notre littérature. Guide littéraire du Canada français à l'usage des niveaux secondaire et collégial*. Montréal, HMH, 1969. xvi, 214 p.

riode depuis 1969, Paul Gay se satisfait de véhiculer les mêmes lieux communs et de porter les mêmes jugements de valeur sur notre production romanesque du siècle passé, à partir d'un échantillonnage de quinze romans tout au plus. Pourtant au-delà de soixante-quinze ont été publiés au XIXe siècle, sans compter ceux du Français Henri-Emile Chevalier, parus en France, après 1860.

Des exemples de jugements de valeur, le volume de Paul Gay en contient plusieurs. Contentons-nous d'en relever quelques-uns.

«L'honneur du PREMIER ROMAN CANADIEN, écrit-il à la page 8, revient à Philippe-Ignace-François Aubert de Gaspé, fils (sic), grâce à son ouvrage *Le Chercheur de trésors ou L'influence d'un livre* (1837) (sic) (...). Mais comme ce livre est maladroitement composé! Qu'il est loin de la finesse des *Anciens Canadiens* de son père!» Et dire qu'après un tel jugement, l'auteur souhaite, avec *Notre roman*, «conduire à la lecture de l'oeuvre elle-même.» (p. xvii) De la préface, de l'intrigue, des circonstances de composition — le romancier n'avait que vingt-trois ans, en 1837 — de l'accueil réservé à l'oeuvre, Paul Gay préfère tout ignorer. Même le titre n'a pu résister... à l'analyse! Car, en 1837, le roman s'intitulait *L'influence d'un livre*. Ce n'est qu'en 1864 que l'abbé Henri-Raymond Casgrain en publiera une version expurgée sous le titre: *Le Chercheur de trésors ou L'influence d'un livre*, après avoir berné le père d'ailleurs. Il eut certes été plus intéressant de savoir que le jeune de Gaspé rejeté en bloc, dans sa préface, la critique du XVIIIe siècle, que l'intrigue de son roman est authentique, bien que Pierre-André, pseudonyme d'André-Romuald Cherrier, en condamne les nombreuses invraisemblances (*Le Populaire*, 11 octobre 1837), de connaître la réponse très fine du romancier (*Le Journal de Québec*, 24 octobre 1837).³ etc...

«Vers 1860, écrit encore Paul Gay le roman abandonne les aventures et l'étude des moeurs contemporaines, pour devenir, à l'instar de la poésie, INSTRUMENT D'ACTION PATRIOTIQUE.» (C'est l'auteur qui insiste). Un tel jugement peut avoir une double signification: ou l'auteur ignore la définition du roman d'aventures, ou il ne connaît pas notre production romanesque au siècle dernier. N'en déplaise à Paul Gay, plusieurs romans d'aventures, outre *Picou-noc le maudit* de Léon-Pamphile LeMay, sans doute cité en raison de sa réédition, ont été publiés entre 1860 et 1900. Qu'il suffise de mentionner: *Une terrible aventure* (1875), *Le Roi des étudiants* (1876), *L'Enfant mystérieux* (1880), *Un drame au Labrador* (1897), quatre romans de Vencesla-Eugène Dick; deux autres romans de Léon-Pamphile LeMay: *Le Pèlerin de Sainte-Anne* (1877) et *L'Affaire Sougraine* (1884); *Le Fratricide* de J.-Ferdinand Morissette; *Les Mystères de Montréal* (1879-1880) d'Hector Berthelot; *L'Enfant perdu et retrouvé ou Pierre*

Cholet (1887) de l'abbé Jean-Baptiste Proulx; *Sabre et scalpel* (1872) de Napoléon Legendre; *Les Epreuves d'un orphelin* (1881) et *Captive et bourreau* (1882) de Charles-Arthur Gauvreau. Et nous pourrions allonger la liste: *Les Mystères de Montréal* (1893) d'Auguste Fortier, *Pierre Hervart* (1874) de Wilfrid Dorion, *Drames de la vie réelle* (1896) de Georges-Isidore Barthe⁴, sont aussi des romans d'aventures même si les trois romanciers font allusion aux troubles de 1837-1838.

En ignorant ces oeuvres secondaires, souvent appelées ainsi parce qu'inconnues, Paul Gay ne rend pas compte de notre production romanesque du siècle passé. Son étude (?), est-il besoin de l'écrire, ne fait pas le poids après la publication de celle de Maurice Lemire: *Les Grands thèmes nationalistes du roman historique canadien-français*.⁵ Nous renvoyons d'ailleurs le lecteur à cette étude solidement documentée sur notre roman des origines à 1940.

Nous devons passer sous silence bien d'autres jugements de Paul Gay sur *Les Anciens Canadiens*, *Jacques et Marie* ou *Jean Rivard*. Ces romans ont déjà fait l'objet de plusieurs études sérieuses. Nous signalons toutefois quelques-unes des nombreuses erreurs qui se sont glissées dans l'ouvrage de Paul Gay.

Pourquoi l'auteur de *Notre roman* se permet-il de classer *Picou-noc le maudit* dans les romans du terroir? Pourquoi pas alors *Le Pèlerin de Sainte-Anne*, puisque *Picou-noc* n'est que la suite logique du précédent? Pourquoi pas alors *Les Vengeances* du même auteur, un recueil de poèmes? De plus, *Le Répertoire national* de James Huston date de 1848-1850. Si les trois premiers tomes ont paru en 1848, le quatrième n'a paru qu'en 1850, faute de souscripteurs. *La Revue canadienne* a été fondée en 1864, et non en 1866 (p. 14). Eugène l'Ecuyer n'a jamais signé son nom Lécuyer (p. 7 et 9). *L'Héroïne de Château-guay* d'Henri-Emile Chavalier, publiée en volume en 1858 avec *L'Iroquoise de Caughnawaga*, avait d'abord paru dans *La Patrie*, en 1856, sous le titre: *La Batellière de Saint-Laurent*. *La Huronne* date de 1852 et non de *du Saint-Laurent* et non *Le Pirate de (sic) Saint-Laurent*. Quant à ses *Mystères de Montréal*, un roman qui devait compter deux volumes de 400 pages chacun, nous n'en connaissons que quelques chapitres publiés dans *Le Moniteur canadien* en 1855. Enfin, il est faux d'affirmer que Joseph Marmette a entrepris «quelques mois avant sa mort» (survenue en 1895) la rédaction de son roman autobiographique *A travers la vie* puisque le premier chapitre avait paru dans *La Nouvelle France*, dès 1881, avec la note

4. Ce roman est la première histoire romancée du meurtre du docteur Achille Taché de Kamouraska par le docteur Georges Holmes de Sorel, événement tragique dont s'inspirera Anne Hébert dans *Kamouraska*.

5. Lemire, Maurice. *Les Grands thèmes nationalistes du roman historique canadien-français*. Québec, Les Presses de l'université Laval, 1970. xii, 281 p. (Vie des Lettres canadiennes, no 8).

«extrait d'un roman en préparation», et que le chapitre intitulé «La Mansarde du palais» avait paru dans *A la mémoire d'Alphonse Lusignan*, en 1892.

Le conte au XIXe siècle, cet inconnu!

Quant aux conteurs de cette période, il eût mieux valu que l'auteur se taise. D'ailleurs, dans un ouvrage consacré au roman une étude (?) du conte est-elle justifiable? Mais puisque Paul Gay a jugé bon de les considérer, nous en ferons de même.

Profusion d'erreurs.

L'auteur de *Notre roman* consacre aux conteurs de 1860-1900 deux maigres paragraphes de six lignes chacun, en excluant la liste des «principaux auteurs de contes et légendes de cette période.» Relevons d'abord les erreurs:

- L'abbé Casgrain a publié un recueil intitulé *Légendes canadiennes* et non *Légendes*, en 1861, et non en 1860, comme l'affirme Paul Gay. Deux légendes du recueil avaient paru dans *Le Courrier du Canada*, en janvier et en mars 1860. Toutefois *La Jongleuse* n'a paru qu'en 1861, dans *Les Soirées canadiennes*. Ce n'est qu'après cette publication que Casgrain les réunira en recueil.
- Joseph-Charles Taché, le fondateur de *Courrier du Canada* et non du *Courrier*, a publié ses *Forestiers et voyageurs* en 1863, écrit Paul Gay. Il fait alors allusion à la première édition parue cette année-là dans *Les Soirées canadiennes*. Et il a raison. Ce n'est qu'en 1884 que paraîtra la première édition en volume. Mais il a tort d'affirmer que les *Trois légendes de mon pays* du même auteur datent de 1876 puisqu'elles ont paru en 1861, dans *Les Soirées canadiennes*. Elles sont donc antérieures aux *Forestiers et voyageurs*.
- Léon-Pamphile LeMay a publié ses *Contes vrais* en 1899. Il en a toutefois fait paraître une deuxième édition revue et augmentée en 1907. C'est d'ailleurs ce texte que vient tout juste de reproduire la collection du Nénuphar.
- Honoré Beaugrand, fondateur de *La Patrie* avant d'en être le rédacteur, a publié en 1900 *La Chasse-galerie, légendes canadiennes* et non *La Chasse-galerie sur les légendes canadiennes* (sic). De plus, la définition qu'en donne Paul Gay n'a rien de bien canadien.
- Si Paul Gay inclut dans sa liste des «principaux auteurs de contes et légendes de cette période», Edmond Rousseau, l'auteur de *Deux récits. A Carillon. Dans un yacht* (1903) et Charles-Edmond Rouleau, l'auteur de *Légendes canadiennes* (1901), pourquoi passe-t-il sous silence l'anthologie d'Edouard-Zotique Massicotte *Contes canadiens-français du XIXe siècle* (1902)? Pourquoi ignore-t-il des conteurs aussi importants que Ben-

3. A propos de ce roman, voir l'excellente étude de Luc Lacourcière: «Philippe Aubert de Gaspé (fils)», dans *Livres et auteurs canadiens*, 1964, p. 150-157.

jamin Sulte (*Au coin du feu*, 1878); Paul Stévens (*Contes populaires*, 1867); Françoise, pseudonyme de Robertine Barry, (*Fleurs champêtres*, 1895)? Pourquoi classe-t-il parmi les chroniques *A la brunante* (1874) de Faucher de Saint-Maurice, un des meilleurs recueils de contes au XIXe siècle, publié d'ailleurs en feuilleton dans *L'Opinion publique* en 1871-1872? Quelle est la valeur de l'essai *Joues et tristesses de la mer* du même auteur (seul essai cité par Paul Gay) à côté de ses *Oeuvres complètes* (1874), ou des *Mémoires* (1866) de Philippe Aubert de Gaspé, ou des *Oeuvres complètes* (1884) de l'abbé Casgrain, ou *Les Causeries du dimanche* (1871) d'Adolphe-Basile Routhier, tous ignorés par Paul Gay? D'ailleurs, les chroniqueurs n'ont pas leur place dans un ouvrage sur le roman.

Pourtant, il y avait bien des choses à dire sur le conte littéraire au XIXe siècle! Sur-tout quand on sait maintenant que plus de 1,100 contes, nouvelles et légendes ont été publiés dans les périodiques québécois du siècle dernier. C'est donc dire qu'ils ont été nombreux les littérateurs qui ont répondu à l'appel des dirigeants des *Soirées canadiennes* qui avaient fait leur mot d'ordre de la phrase de Charles Nodier. «Hâtons-nous de raconter nos légendes avant qu'on ne les ait oubliées.» Taché, Casgrain, Larue, Aubert de Gaspé trouvent bientôt des successeurs en Faucher de Saint-Maurice, Sulte, LeMay, Fréchette, et Charles Leclère, le conteur le plus injustement oublié du siècle dernier. Et combien d'autres encore qui ont immortalisé par l'écriture les croyances de nos ancêtres! Que de revenants, de loups-garous, de feux follets, de diables, ont meublé leur imagination! Que de fiancées ont perdu leurs amants! Que de héros ont peuplé notre histoire!

Le «mythe» Maria Chapdelaine

Le premier chapitre du Livre II est consacré au roman de 1900 à 1935. Il n'est guère plus enrichissant que le Livre I. Paul Gay se contentait de reproduire ce qu'il avait publié dans *Notre littérature*.

Du roman du terroir, si populaire à cette époque, il n'en est pas question. Il est certes plus facile de consacrer trois longues pages — sur un total de dix — au célèbre roman *Maria Chapdelaine* de Louis Hémon que de faire connaître *Restons chez nous*, *L'Appel de la terre*, *Le Français* et *La Rivière-à-Mars*, quatre romans de Damase Potvin, l'écrivain le plus régionaliste de cette période, ou *La Terre* d'Ernest Choquette, *L'Appel de la race* de l'abbé Groulx, ou même *L'Erreur de Pierre Giroir* de Joseph Cloutier ou *La Terre ancestrale* de Louis-Philippe Côté, deux romanciers mineurs qui n'ont rien à envier à Hector Bernier, si ce n'est l'étude consacrée au dernier par Adrien Thério: Paul Gay préfère s'attarder à *La Chesnaie* de Rex Desmarchais, publié en 1942, et au roman *Les Jours sont longs* d'Harry Bernard publié en 1951. De plus *Marie-Calumet* de Rodolphe Girard méritait, à notre avis,

le même traitement de faveur que *Les Demi-civilisés* de Jean-Charles Harvey et *La Scouine* d'Albert Laberge.

Il n'est donc pas étonnant que Paul Gay ignore complètement les romans de la «reconquête économique», la contrepartie des romans du terroir. Nous voulons parler de *Robert Lozé* d'Errol Bouchette, de *L'Arriviste* d'Ernest Chouinard, de *Jules Faubert, roi du papier* d'Ubaldo Paquin, de *André Laurence* de Pierre Dupuy ou de *Marcel Faure* de Jean-Charles Harvey.

Quand à *Nord-Sud* (1931) de Léo-Paul Desrosiers, il méritait un meilleur sort qu'une simple mention dans les romans de l'autre période (1935 à nos jours).

Le conte cet inconnu (bis)

Comme les conteurs du siècle précédent, ceux du début du XXe siècle n'ont droit qu'à une simple mention. Encore faut-il y retrancher le nom d'Alphonse Gagnon et son recueil *Nouvelles et récits*, publié en 1885, et non en 1913, comme le prétend Paul Gay. Ce recueil a d'ailleurs connu deux éditions en 1885, l'une de 207 et l'autre de 226 pages. De plus, tous les textes du recueil avaient paru bien avant 1885 dans *La Revue canadienne*, *L'Opinion publique* et *La Nouvelle France*. Et comment expliquer la présence dans cette liste de conteurs et de recueils de deux romans de Damase Potvin? Il eut été plus sage, à notre avis, de ménager quelque espace pour le recueil de J.-Aubert Loranger! Encore pas mal surprenant qu'Albert Laberge jouisse toujours du même statut particulier avec ses sept recueils... Même si aucun n'a été publié avant 1936!!!

Le roman de 1935 à nos jours ou une erreur de méthode?

Puis nous arrivons à la période de 1935 à nos jours. Il nous aura fallu attendre jusque là pour que s'amorce enfin, ou hélas! cette étude par thèmes annoncée dans la préface. Désenchantement! Déception! Désillusion! A l'exception de quelques paragraphes nouveaux sur les romanciers plus récents: Victor-Lévy Beaulieu, Antonine Maillet (il fallait quand même en parler, non?), Yvette Naubert, Roch Carrier et quelques autres, de quelques paragraphes déplacés ou de quelques textes partiellement refondus, Paul Gay s'entête à nous livrer intégralement les pages de *Notre littérature* consacrées au roman.

Sans aucun scrupule, il répète (non seulement le même texte) mais encore la même erreur méthodologique qu'en 1969. Au milieu de son ouvrage — sans doute essouffé par tant de vérifications et tant de lectures — il change subitement de point de vue. Jusqu'en 1935, Paul Gay est un historien (pas très consciencieux) mais historien quand même de la littérature. Il nomme au passage (nous allions écrire au hasard) quelques romanciers et quelques oeuvres, sans justifier ses critères de sélection. Mais voilà qu'à partir de 1935, il devient un critique littéraire scrupuleux: il ne retiendra désormais que les romans «dont la réussite formelle est évidente». Il s'agit là d'une idée claire comme seul Descartes pouvait en

trouver. Quels sont les romans dont la réussite formelle est évidente? Mais évidemment ceux qu'a retenus Paul Gay.

Pris à son propre piège

Un classement par thèmes est dangereux en dépit des «réussites formelles». Bien des interrogations demeurent sans réponse face aux romans retenus par l'auteur de *Notre roman*. Dans le chapitre consacré au thème de l'enfance, Paul Gay ne fait aucune allusion à *Une saison dans la vie d'Emmanuel* de Marie-Claire Blais, à *L'Avalée des avalés* de Réjean Ducharme et à *Mon fils pourtant heureux* de Jean Simard. N'étaient-ce pas là pourtant des «réussites formelles» évidentes qui auraient mérité de figurer non seulement dans le thème de la déchéance de la famille, mais aussi dans celui de l'enfance ou même dans celui de la contestation de la société. Des romans traitant de la ville de Québec, Paul Gay retient *Laure Clouet*. Et *les Plouffe!* Et *Au pied de la pente douce!* Nous pourrions remplir une page entière d'interrogations de ce genre. Et nous pourrions aussi parler du texte proprement dit, des jugements de valeur tels: «*Kamouraska*, le plus grand roman de notre littérature» — Ethier-Blais doit sourire — ou encore: «Le livre qui l'emporte ici (l'amour impossible) par sa perfection formelle est sans contredit *Au delà des visages*» Tiens! Tiens! Giroux qui vient de gagner la Super-Loto-Québec-Gay!!! Et ce pauvre curé de Saint-Thomas d'Aquin qui a eu le malheur de le perdre comme ouaille!!!

Quant à ses jugements sur le joual, nous préférons de beaucoup renvoyer le lecteur au *Joual de Troie* de Jean Marcel. C'est plus enrichissant!

Voeux pieux

Fallait-il parler aussi longtemps d'un ouvrage si peu sérieux? Si nous l'avons fait ce n'est sûrement pas dans le dessein de promouvoir la vente d'un ouvrage qui, de toute façon, viendra grossir le nombre de volumes de références sur les rayons des bibliothèques de nos écoles. Ce sera là d'ailleurs le seul mérite de *Notre roman* de Paul Gay. Mais il nous apparaissait important de mettre en garde, une bonne fois pour toute, les professeurs de français contre la prolifération de publications de ce genre. S'il est vrai qu'il ne faut pas se fier aux manuels, *Notre roman* en est la plus belle preuve. Est-il nécessaire d'ajouter que de tels ouvrages n'ont plus leur raison d'être, que les étudiants doivent les ignorer, incapables qu'ils sont d'y déceler les nombreuses erreurs ou d'y nuancer les non moins nombreux jugements gratuits.

Il est néanmoins dommage que nos maisons d'éditions — et HMH est une maison sérieuse — n'aient pas plus de respect pour leurs lecteurs qui, après tout, les font vivre. Si les comités de lecture ont été abolis, il faut les remettre sur pied et de toute urgence. Car, le même auteur et la même maison nous promettent *Notre poésie*, *Notre théâtre*, *Nos historiens* et *nos penseurs*. Pauvres de nous!!!

Aurélien BOIVIN